

Le 17 décembre 2010

DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT
SPORTIF
ÉDUCATIF
ET CULTUREL

Ville de Quimper

Hôtel de ville B.P. 1759
29107 Quimper cedex
Téléphone : 02 98 98 88 52
Télécopie : 02 98 98 88 27
contact@mairie-quimper.fr
<http://www.mairie-quimper.fr>



Denise CARIOU
Adjointe au maire déléguée à l'enfance et aux
affaires scolaires

Aux

Membres des conseils de quartier

Madame, Monsieur,

En mars 2010, la Ville a déterminé des orientations fortes de façon à mettre en place un service public de l'éducation basé sur des politiques publiques volontaristes. Lors d'une première étape, les services municipaux ont pris en charge la gestion des inscriptions scolaires. Cette organisation nouvelle s'est révélée très satisfaisante du point de vue des familles et des directeurs d'école.

Une deuxième étape est actuellement en cours : ainsi, la dynamique et la réflexion engagée se poursuivent, sous la forme de deux projets connexes :

- mise en place d'un observatoire de la population scolaire. Il est, en effet, primordial, pour l'ensemble des acteurs éducatifs, de réaliser un diagnostic territorial du réseau scolaire quimpérois de façon à anticiper les évolutions des effectifs scolaires ;
- étude de faisabilité de périmètres scolaires. L'objectif recherché est la consolidation du réseau scolaire public quimpérois.

Afin de mener à bien ces projets, la Ville a sollicité l'appui d'un cabinet extérieur ; celui-ci a rendu ses premières propositions de mise en place de périmètres.

Je vous soumetts donc, par le biais du document annexé, les scénarii envisagés et vous propose de vous rencontrer le mercredi 05 janvier 2011 à 18h30 (salle du BM) de façon à recueillir votre avis.

Le conseil municipal du 11 février 2011 statuera sur le scénario retenu ; l'avis rendu par les conseils de quartier sera, bien évidemment, annexé au projet de délibération.

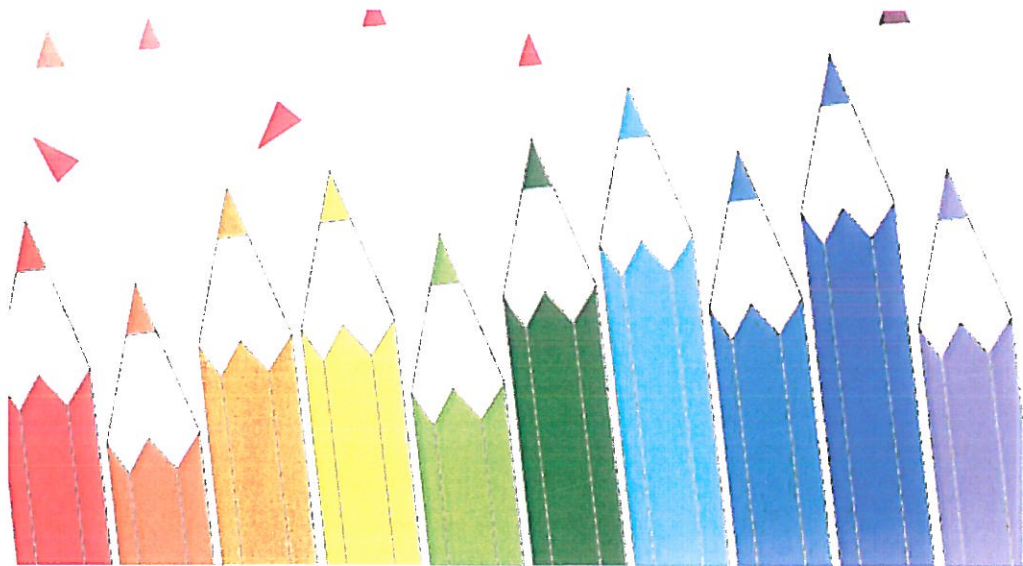
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et vous adresse mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Denise CARIOU
Adjointe au maire déléguée à l'enfance et aux affaires scolaires



projet
éducatif local ●●●
Quimper, une ville éducatrice

Un service public de l'éducation à Quimper



Hôtel de Ville et d'Agglomération - BP 1759 - 29107 Quimper Cedex

Téléphone : 02 98 98 89 71 - Télécopie : 02 98 95 37 02

contact@mairie-quimper.fr – www.mairie-quimper.fr

Un service public de l'éducation à Quimper

Afin de renforcer l'école publique et Laïque à Quimper, la ville a posé en mars 2010 ses orientations pour mettre en place un service public de l'éducation basé sur des politiques publiques, en intégrant des données nationales (service minimum, non accueil des enfants de 2 à 3 ans, les rythmes scolaires) :

- Consolider l'enseignement public à Quimper
- Assurer l'égal accès des enfants à l'école publique
- Offrir un accueil de qualité
- Continuer à accueillir les enfants de 2 à 3 ans

Une première étape, marquée par la prise en charge des inscriptions scolaires par les services municipaux, s'est révélée satisfaisante. La communication entre les familles, la coordinatrice des inscriptions scolaires et les directeurs d'école, a prouvé son efficacité.

La dynamique et la réflexion ainsi entamées se poursuivent, sous la forme de deux projets connexes :

-La mise en place d'un observatoire de la population scolaire. Il est primordial, en effet, pour l'ensemble des acteurs éducatifs, de réaliser un diagnostic territorial du réseau scolaire quimpérois de façon à identifier les évolutions des effectifs scolaires. Il s'agira de développer des indicateurs techniques favorisant la prospective, mais également de créer une instance de rencontre et de décision partagée entre les différents partenaires.

-L'étude de faisabilité de périmètres scolaires ; l'objectif recherché est la consolidation du réseau scolaire public quimpérois afin, notamment, de favoriser la mixité sociale. Les enjeux de développement du territoire, et, par conséquent, les projets d'urbanisme seront intégrés à cette réflexion.

La Ville de Quimper a également lancé un projet ambitieux : le **Projet Educatif Local**. Ce projet a pour objectif de donner une impulsion nouvelle à la politique éducative centrée sur l'enfant et sa famille.

Les éléments recueillis dans le cadre de l'étude sur le réseau scolaire quimpérois seront intégrés au diagnostic global du PEL actuellement en cours ; celui-ci a pour objectif de mieux comprendre la situation des enfants et des familles à partir des données objectives et des contributions apportées par l'ensemble des acteurs éducatifs. En effet, les orientations du PEL et son plan d'actions ont pour enjeux principaux l'égalité des chances, l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté.

La consolidation du réseau scolaire public quimpérois

Le cabinet EGIDE, représenté par Monsieur Eric Rubio, est missionné pour mener une étude sur le réseau scolaire quimpérois, ce diagnostic doit permettre de répondre à un double objectif :

- la mise en place d'un observatoire de la population scolaire : il s'agit, non seulement, de mettre en place des indicateurs techniques permettant une projection organisationnelle et politique, mais également de concevoir une politique éducative autour de l'enfant et de sa famille sur les temps scolaire et périscolaire.
- une étude de faisabilité des périmètres scolaires. La détermination de périmètres devra contribuer à assurer la lisibilité de l'action municipale en direction de l'enseignement public quimpérois du premier degré.

Une méthodologie :

Toutes les écoles ont été visitées. Cela a permis de faire le point sur les locaux scolaires et péri-scolaires des écoles. L'étude des surfaces scolaires rend compte des excellentes conditions d'enseignement proposées par la ville de Quimper.

Puis le cabinet a mené des entretiens auprès des 25 directeurs d'établissement autour des thèmes suivants : la provenance géographique des enfants (proximité de l'école, loin..) et leur mobilité (départs en cours d'année), la mixité sociale à l'école, l'analyse du quartier entourant l'école (présence d'entreprises, d'administrations, type d'habitat..).

Il ressort de ces rencontres un attachement fort des directeurs à leur école, une inquiétude vis-à-vis de la baisse des effectifs scolarisés et donc des fermetures de classes. Il est noté l'aspect positif de la reprise des inscriptions par la commune et du projet de mise en place de périmètres scolaires.

Ebauches de périmètres – hypothèses proposées :

Le cabinet Egide a construit deux hypothèses :

Hypothèse 1 : 22 périmètres, cela correspond à 1 adresse, 1 périmètre, 1 école

Hypothèse 2 : 6 périmètres = un quartier = plusieurs écoles

Hypothèse 1 : 22 périmètres : 1 adresse, 1 périmètre, 1 école

Avantages :

- La proximité est le principal argument de cette hypothèse. Cela sert le développement durable (déplacements doux, pédibus...).

Inconvénients :

- Absence de choix pour les parents
- Peu de mixité sociale
- Des risques accrus de fermetures de classes et d'écoles
- Trop de frontières entre périmètres (rues coupées selon les N°, le coté pair / impair..)
- De nombreuses dérogations à traiter

Avantages :

- Principe de réalité
- Un meilleur équilibre dans les effectifs scolaires et qui permet de mieux lutter contre les fermetures de classes et d'écoles.
- Favorise la mixité sociale
- Une gestion plus aisée : 6 frontières entre périmètres
- Moins de dérogations à traiter

Inconvénients :

- Difficulté pour accéder, dans quelques cas, aux 1er choix des personnes mais au 2ème choix. (Dans environ < 5% des situations)
- Proposition d'une école moins proche du domicile (< 5% des situations).

Pour les élèves venant de l'extérieur :

Il est prévu que le périmètre des extérieurs permette de formuler 3 choix parmi l'ensemble des écoles.

La mise en place des périmètres prévoit la création d'une commission de dérogations.

Calendrier :

- 1 - Décembre 2010: Saisine des conseils de quartier
 - 2 - Janvier - Février 2011: Restitution du diagnostic Directeurs d'école et Délégués Départementaux à l'Education Nationale
 - 3 - 11 Février 2011: Décision du conseil municipal du 11 février
 - 4 - Mars 2011 : Inscription en mairie : accompagnement et information des parents
 - 5 - Mai – juin 2011 : Edition d'un guide des écoles primaires publiques
-